



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2024

Solides flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 47,2 millions de dollars

Montréal, 6 novembre 2024 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre de 2024. Les montants qui sont présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants

- 18 408 onces d'équivalent d'or (« **OEO**¹ ») gagnées (23 292 OEO au T3 2023²);
- Produits provenant des redevances et des flux de 57,3 millions de dollars (62,1 millions de dollars au T3 2023), excluant 1 595 OEO gagnées, mais non vendues en raison du calendrier de fin de trimestre;
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 47,2 millions de dollars (43,5 millions de dollars au T3 2023);
- Marge monétaire³ trimestrielle de 55,1 millions de dollars ou 96,3 %;
- Bénéfice net de 18,3 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action de base (perte nette de 20,0 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action de base au T3 2023);
- Bénéfice ajusté⁴ de 28,8 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action de base (18,3 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action de base au T3 2023);
- Remboursement de 27,3 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable (et remboursement de 115,2 millions de dollars depuis le début de l'année en 2024);
- Solde de trésorerie de 58,5 millions de dollars et dette de 80,7 millions de dollars au 30 septembre 2024;
- Acquisition par Osisko Bermuda Limited (« **Osisko Bermuda** ») d'un flux aurifère de 6 % (jusqu'à la livraison de 225 000 onces, puis 3,6 % par la suite) sur le projet de développement cuivre-or Cascabel de SolGold plc (« **SolGold** ») en Équateur, pour un montant total de 225,0 millions de dollars US, payable à l'atteinte de certains jalons;
- Conclusion d'une entente exécutoire pour l'acquisition d'une redevance sur le revenu brut (« **RRB** ») de 1,8 % auprès de Tembo Capital Mining Fund II (« **Tembo** ») sur le projet aurifère Dalgara (« **Dalgara** ») de Spartan Resources Limited, en Australie-Occidentale, pour 44 millions de dollars US, et d'une RRB de 1,35 % sur des permis d'exploration régionaux supplémentaires à proximité de Dalgara auprès de Tembo pour 6 millions de dollars US;
- Première livraison de cuivre reçue par Osisko Bermuda de Metals Acquisition Limited en vertu du flux cuprifère CSA;
- Premier paiement reçu de Mines Agnico Eagle Ltée en vertu de la redevance de 2,5 % NSR sur Akasaba West (couverture partielle);
- Nomination de Mme Wendy Louie au conseil d'administration de la Société à titre d'administratrice indépendante; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire payable le 15 octobre 2024 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2024.

Après le 30 septembre 2024

- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire payable le 15 janvier 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2024;

- Ajout d'Osisko à l'indice *Solactive Global Silver Miners Total Return Index*, l'indice sous-jacent suivi par le *Global X Silver Miners ETF* (« **SIL** »), conformément à l'ajustement ordinaire semestriel de l'indice, à compter du 1^{er} novembre 2024; et
- La démission de M. Robert Krcmarov du conseil d'administration afin d'assumer le rôle de président et chef de la direction de Hecla Mining Company.

Jason Attew, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « Osisko a connu un solide troisième trimestre et demeure en bonne voie d'atteindre sa fourchette de prévisions révisées pour 2024, soit de 77 000 à 83 000 d'OEO livrées. Le dernier jour du trimestre, Osisko a également annoncé une entente pour l'achat d'une redevance sur le projet aurifère Dalgara de Spartan en Australie-Occidentale, un actif qui répond à toutes nos attentes en termes de production et de flux de trésorerie à court terme, de juridiction minière de premier plan, de qualité de gestion et de potentiel d'exploration important. Cette transaction relative devrait être conclue peu après l'obtention de l'approbation habituelle du *Foreign Investment Review Board* de l'Australie, et apportera une croissance additionnelle au profil de croissance des livraisons d'OEO d'Osisko, qui est le meilleur parmi ses pairs, au cours des deux ou trois prochaines années.

Des éléments déterminants ont continué de se matérialiser pour Osisko au cours du troisième trimestre, notamment les premières livraisons du flux cuprifère CSA, la première production à la mine d'or Tocantinzinho, de G Mining Ventures, et enfin la clôture par Gold Fields de son acquisition de Minière Osisko pour consolider 100 % du projet aurifère Windfall. Au cours des prochains mois, nous prévoyons toujours une amélioration de la production à la mine Mantos Blancos de Capstone, ainsi que la mise en service et la première production d'or du projet aurifère Namdini, qui constitueront tous deux des facteurs clés de croissance des livraisons d'OEO pour 2025 et au-delà ».

M. Norman MacDonald, président du conseil d'administration d'Osisko, a commenté : « Rob a été un membre indépendant actif et engagé du conseil d'Osisko pendant deux ans, et au cours de cette période, la Société a bénéficié de façon significative de son leadership dévoué combiné à son expérience technique. Au nom du conseil d'administration, de la direction et des actionnaires de la Société, j'aimerais féliciter Rob pour son nouveau rôle de président et chef de la direction d'Hecla et lui souhaiter tout le succès possible dans ses projets futurs. »

DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET LA WEBDIFFUSION SUR LES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2024

Conférence téléphonique : Mercredi, 6 novembre 2024, 17:00 HE

Numéros de téléphone : Sans frais en Amérique du Nord: 1 (800) 717-1738
(option 1) Appels locaux Montréal : 1 (514) 400-3792
 Appels locaux Toronto : 1 (289) 514-5100
 Appels locaux New York : 1 (646) 307-1865
 ID de la conférence : 83490

Lien pour la webdiffusion : https://viaid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1691902&tp_key=a7c42fad9d
(option 2)

Reprise (disponible jusqu'au vendredi 6 décembre 2024 à 23:59 HE) : Sans frais en Amérique du Nord : 1 (888) 660-6264
 Appels locaux Toronto : 1 (289) 819-1325
 Appels locaux New York : 1 (646) 517-3975
 Code d'accès : 83490#

Reprise également disponible sur notre site web au www.osiskogr.com

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 185 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux, incluant 20 actifs en production. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic, l'une des plus importantes opérations aurifères au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Tél : (514) 940-0670 #116
Portable : (365) 275-1954
Courriel : gmoenting@osiskogr.com

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél : (514) 940-0670 #105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Notes :

(1) Onces d'équivalent d'or

Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances et les flux. Les onces d'argent et les tonnes de cuivre provenant d'ententes de redevances et de flux ont été convertis en OEO en multipliant le nombre d'onces d'argent ou de tonnes de cuivre par le prix moyen de l'argent par once ou du cuivre par tonne pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en OEO en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023
Or ⁽ⁱ⁾	2 474 \$	1 928 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	29 \$	24 \$
Cuivre ⁽ⁱⁱⁱ⁾	9 210 \$	8 356 \$
Taux de change (\$ US/\$ Can) ^(iv)	1,3641	1,3414

(i) Prix pm par once en dollars américains selon le London Bullion Market Association

(ii) Prix par once en dollars américains selon le London Bullion Market Association

(iii) Prix par tonne en dollars américains selon le London Metal Exchange

(iv) Taux quotidien de la Banque du Canada

(2) Trois mois terminés le 30 septembre 2023 (« T3 2023 »).

(3) Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

La Société a inclus certaines mesures de performance dans ce communiqué de presse, lesquelles ne sont pas des mesures normalisées prescrites en vertu des Normes IFRS de comptabilité, incluant la marge monétaire en dollars et en pourcentage. La présentation de ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures ne suggèrent pas nécessairement des profits d'opérations ou flux de trésorerie issus des opérations, tel que déterminé selon les Normes IFRS de comptabilité. Comme les opérations d'Osisko sont principalement axées sur les métaux précieux, la Société présente la marge monétaire parce qu'elle croit que certains investisseurs utilisent cette information, ainsi que des mesures déterminées comme conformes aux Normes IFRS de comptabilité, afin d'évaluer la performance de la Société en comparaison avec d'autres sociétés minières de l'industrie des métaux précieux qui présentent les résultats de façon similaire. Toutefois, d'autres sociétés peuvent calculer ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité de façon différente.

Marge monétaire (en milliers de dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en milliers de dollars) représente les produits moins les coûts des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) représente la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits.

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Droits de redevances				
Produits	38 472	37 410	129 252	115 911
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(66)	(193)	(316)	(533)
Marge monétaire (en dollars)	38 406	37 217	128 936	115 378
Épuisement	(2 763)	(5 972)	(13 658)	(18 430)
Profit brut	35 643	31 245	115 278	96 948
Droits de flux				
Produits	18 783	24 659	53 600	66 245
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(2 075)	(4 144)	(5 884)	(12 105)
Marge monétaire (en dollars)	16 708	20 515	47 716	54 140
Épuisement	(6 753)	(10 922)	(17 795)	(24 926)
Profit brut	9 955	9 593	29 921	29 214
Droits de redevances et de flux				
Marge monétaire totale (en dollars)	55 114	57 732	176 652	169 518
Divisée par : produits totaux	57 255	62 069	182 852	182 156
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	96,3 %	93,0 %	96,6 %	93,1 %
Total – profit brut	45 598	40 838	145 199	126 162

(4) Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté est défini comme : le bénéfice net (perte nette) ajusté en fonction de certains éléments : le gain (la perte) de change, la dépréciation d'actifs et la reprise de pertes de valeur passées liées aux droits de redevances, de flux de métaux et autres droits, les variations de la provision pour pertes de crédit attendues, les radiations et les dépréciations d'investissements, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les gains (pertes) sur placements, la quote-part du gain (perte) d'entreprises associées, les coûts de transaction et autres items tels que les gains (pertes) hors caisse, ainsi que l'impact de l'impôt sur le revenu sur ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>				
Bénéfice net (perte nette)	18 288	(19 999)	12 246	18 810
Ajustements :				
Dépréciation des droits de redevances	-	17 490	67 832	24 119
(Gain) perte de change	(737)	3 390	3 582	3 543
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	11 188	4 754	27 863	(8 268)
Variations de la provision pour pertes de crédit attendues et radiations	-	17 349	(1 895)	37 480
Perte sur les placements	104	2 513	3	4 482
Impact fiscal des ajustements	5	(7 197)	(17 904)	(9 482)
Bénéfice ajusté	28 848	18 300	91 727	70 684
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	186 408	185 304	186 145	184 947
Bénéfice ajusté par action de base	0,15	0,10	0,49	0,38

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, qu'Osisko atteindra ses perspectives de production révisées, que les conditions préalables à la clôture de l'acquisition de la redevance sur le projet Dalgaranga seront remplies et que cette transaction apportera une croissance supplémentaire aux OEO d'Osisko, que la production s'améliorera à Mantos Blancos, et que la mise en service et la première production d'or du projet Namdini seront réalisées en temps opportun. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement à Osisko ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière d'Osisko; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko, (b) l'intégration des actifs acquis ou (c) de la détermination du statut de PFIC d'Osisko. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Au 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	58 540	67 721
Placements à court terme	15 567	8 200
Sommes à recevoir	8 703	6 282
Autres actifs	1 147	1 842
	<u>83 957</u>	<u>84 045</u>
Actifs non courants		
Placements dans des entreprises associées	85 620	115 651
Autres placements	99 457	93 025
Redevances, flux et autres intérêts	1 482 179	1 553 111
Goodwill	111 204	111 204
Autres actifs	8 153	8 951
	<u>1 870 570</u>	<u>1 965 987</u>
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	5 779	8 209
Dividendes à payer	12 108	11 121
Obligations locatives	1 214	1 122
	<u>19 101</u>	<u>20 452</u>
Passifs non courants		
Obligations locatives	5 957	6 879
Dette à long terme	80 746	191 879
Impôts sur le résultat différés	101 364	96 279
	<u>207 168</u>	<u>315 489</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	2 113 691	2 097 691
Surplus d'apport	80 081	79 446
Cumul des autres éléments du résultat global	48 882	28 058
Déficit	(579 252)	(554 697)
	<u>1 663 402</u>	<u>1 650 498</u>
	<u>1 870 570</u>	<u>1 965 987</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2024 et 2023

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Produits	57 255	62 069	182 852	182 156
Coût des ventes	(2 141)	(4 337)	(6 200)	(12 638)
Épuisement	(9 516)	(16 894)	(31 453)	(43 356)
Bénéfice brut	45 598	40 838	145 199	126 162
Autres charges d'exploitation				
Générales et administratives	(6 684)	(11 697)	(19 177)	(25 214)
Développement des affaires	(1 506)	(1 337)	(4 959)	(4 130)
Dépréciation des droits de redevances	-	(17 490)	(67 832)	(24 119)
Bénéfice d'exploitation	37 408	10 314	53 231	72 699
Produits d'intérêts	1 591	1 115	4 095	5 348
Charges financières	(2 262)	(6 086)	(8 832)	(12 401)
Gain (perte) de change	737	(3 390)	(3 582)	(3 543)
Quote-part de la (perte) gain d'entreprises associées	(11 188)	(4 754)	(27 863)	8 268
Autres (pertes) gains, montant net	(104)	(19 862)	1 892	(41 962)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat	26 182	(22 663)	18 941	28 409
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	(7 894)	2 664	(6 695)	(9 599)
Bénéfice net (perte nette)	18 288	(19 999)	12 246	18 810
Bénéfice net (perte nette) par action				
De base et dilué(e)	0,10	(0,11)	0,07	0,10

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2024 et 2023

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	18 288	(19 999)	12 246	18 810
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	2 158	3 967	6 532	9 124
Épuisement et amortissement	9 846	17 223	32 441	44 248
Dépréciation des droits de redevances et de flux	-	17 490	67 832	24 119
Dépréciation de placements dans des entreprises associées	-	-	-	271
Variations sur la perte de crédit attendue sur autres placements	-	17 349	(1 895)	37 209
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	11 188	4 754	27 863	(8 268)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	104	2 513	3	6 267
Gain net découlant de la dilution de placements	-	-	-	(4 842)
Perte à la cession réputée d'une entreprise associée	-	-	-	3 057
Gain (perte) de change	(757)	3 399	3 583	3 424
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	7 024	(3 146)	4 858	7 584
Autres	151	230	460	713
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	48 002	43 780	153 923	141 716
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(801)	(316)	(4 027)	(5 410)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	47 201	43 464	149 896	136 306
Activités d'investissement				
Acquisitions de placements à court terme	(1 314)	(2 676)	(7 281)	(6 473)
Acquisitions de placements	-	-	-	(53 279)
Produit de la cession de placements	-	5 022	5 177	5 028
Acquisitions de droits de redevances et de flux	(14 377)	(26 768)	(14 377)	(239 530)
Autres	(36)	(37)	(43)	(43)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(15 727)	(24 459)	(16 524)	(294 297)
Activités de financement				
Augmentation de la dette à long terme	-	19 802	-	206 711
Remboursement de la dette à long terme	(27 339)	(28 151)	(115 194)	(41 614)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	837	57	8 441	10 619
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	(585)	-	(585)	-
Dividendes versés	(10 747)	(10 321)	(31 234)	(29 366)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées	(310)	-	(3 297)	(4 349)
Autres	32	(265)	(1 333)	(711)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(38 112)	(18 878)	(143 202)	141 290
(Diminution) augmentation de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change	(6 638)	127	(9 830)	(16 701)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(546)	594	649	(3 093)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(7 184)	721	(9 181)	(19 794)
Trésorerie – début de la période	65 724	70 033	67 721	90 548
Trésorerie – fin de la période	58 540	70 754	58 540	70 754